



ABRIES INFO

N°13

Décembre 2005

Sommaire :

Le mot du Maire
P.L.U. et P.P.R.
Compte-rendu de la réunion publique
Etat des subventions
Rue du Clot
La bibliothèque bouge
La chapelle du Malrif
Les biens vacants et sans maître
Le dépôt des gravats
La navette de l'Escarton
Quelques infos

Le mot du Maire

Ce dernier bulletin municipal de l'année nous permet de faire le point sur l'activité municipale. Le compte rendu de la réunion publique ci-dessous est un résumé explicite et efficace de celle-ci. Il est à noter 3 dates importantes dans les jours et mois à venir :

Le mardi 20 décembre 2005 à 20 h 30 la première réunion publique sur le P.L.U à la salle des fêtes
L'inauguration de la nouvelle piste et de l'enneigement artificiel le **5 janvier 2006**
L'enquête publique sur le PPR aura lieu du **30 janvier au 1^{er} mars 2006.**

A noter dans vos agendas !

Comme chaque année je tiens à remercier tous ceux et celles qui nous ont aidés par leur bénévolat à faire avancer les choses et à mieux vivre chez nous. Vous êtes nombreux, chacun à sa façon, dans les domaines qui vous passionnent.

Merci à tous ceux qui ont permis au Téléthon de se dérouler à Abriès dans de bonnes

conditions, principalement au Centre de Val Pré Vert, sa direction et son personnel.

Bonnes fêtes à tous, Bonne année 2006 en gardant notre tolérance et en acceptant les différences.

Plan local d'urbanisme Procédure de concertation

Tout au long de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la population d'Abriès (permanents et secondaires) y sera associée. Un registre sera à votre disposition au secrétariat de la mairie pour vous permettre d'y inscrire vos remarques. Pour ceux qui ne pourront pas se déplacer, une boîte à idées sera mise en ligne, après la réunion publique, sur le site internet de la mairie <http://mairie.abries.free.fr>, rubrique PLU.

Les jours d'ouverture de la mairie où vous pourrez venir consulter les documents provisoires vous seront communiqués lors de la réunion publique du 20 décembre 2005.

Plan de Prévention des Risques Naturels Enquête publique

Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie les jours suivants :

le lundi 30 janvier 2006 : 9 h – 12 h
le jeudi 9 février 2006 : 14 h – 17 h
le mercredi 15 février 2006 : 14 h – 17 h
le lundi 20 février 2006 : 14 h – 17 h
le vendredi 24 février 2006 : 9 h – 12 h
le mercredi 1^{er} mars 2006 : 14 h – 17 h



ABRIÈS

Le DL 08/11/05

Canon, la neige !

Depuis le printemps, la physionomie de la station a changé. C'est visible au premier coup d'œil. Cet été, de larges travées coupaient la montagne. Cet automne des perches métalliques se sont alignées bien sagement en attendant les premiers frimas.

D'aucuns se sont inquiétés de ces changements, mais nul souci car le réengazonnement a déjà été effectué et bientôt rien ne révélera plus ces affres temporaires. Car c'est bien une nouvelle naissance qui a eu lieu à la station d'Abriès.

Une piste bleue pour redescendre à la station

Dans le cadre de la restructuration des stations du Queyras, Abriès était toute désignée pour jouer sa carte. De sérieux atouts, mais un inconvénient : la redescente en ski à la station. Régulièrement, la piste rouge qui y menait n'était pas assez enneigée pour la permettre. Aussi depuis le printemps, de gros travaux ont été entrepris pour trouver une solution à cette question épineuse. Les maîtres d'ouvrage, conseil général par l'intermédiaire du syndicat mixte et la mairie, le maître d'œuvre, AD2I, ont uni leurs efforts et leurs compétences pour que tout soit réalisé dans les meilleurs délais. C'est aujourd'hui chose faite. On a procédé à la création d'une piste bleue de redescente tout en conservant les deux murs de la rouge précédente. Cette création vise à ouvrir à tous ou presque la redescente à ski. Mais les travaux ne sont pas arrêtés là. On a aussi procédé à l'équipement du terrain en canons à neige, soit une possibilité d'enneigement de 9 hectares. Ainsi, le ski devrait être possible du 15 décembre à début avril, avec un dénivelé total de 900 m du haut du télésiège de Ruibon jusqu'au pied de la station. Pour cela, il a fallu créer un captage d'eau dans le torrent d'Urine, l'ache-

miner sur 3,6 km avec une pente moyenne de 2 %. Une réserve collinaire a été créée dans l'ancien étang de Ponssole. Il a été réaménagé et agrandi. Il a une capacité de 13 500 m³. Et en plus, il pourra même servir en été pour les usages agricoles. À partir de cette réserve, le réseau parcourt 900 m en linéaire vers le bâtiment de production, où les installations bénéficient des meilleurs outils informatiques. À partir de là, le réseau se divise en deux : un surpressé qui remonte la neige jusqu'à l'arrivée du télésiège, et qui éventuellement pourrait être étendu au haut de la station ; et un réseau gravitaire qui descend jusqu'au pied de la station. C'est par la force de l'eau que la neige est fabriquée.

40 canons perche

40 canons perche ont été installés. Ils sont rotatifs à 380 °, et peuvent envoyer la neige où l'on veut. Ils viennent d'être essayés ces jours-ci. En passant on pouvait les voir cracher non pas de la neige mais de l'eau, à cause des températures trop douces. Ces tests ont permis de vérifier le bon fonctionnement des installations.

Les travaux se montent en tout à un peu plus de 22 millions d'euros HT, financés à 90 % par le Conseil général et 10 % par la commune. Tout le monde est très satisfait des résultats, des bonnes conditions dans lesquelles les travaux ont pu être menés en un temps record. Tout est prêt à fonctionner dès que le froid arrivera et permettra la fabrication de neige de culture.

Du côté de la mairie d'Abriès, on espère que ces opérations favoriseront la stabilisation voire la relance économique, et pérenniseront la population. Elles permettront d'offrir une meilleure prestation touristique, le tourisme qui est le premier vecteur économique du secteur. ■

Compte-rendu de la réunion publique 20 octobre 2005

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants de leur présence, ce qui montre leur intérêt pour leur village. Elle remercie également

les membres du Conseil municipal, et plus particulièrement la disponibilité des adjoints, et la solidarité qui s'est créée entre eux tous. Les réunions du Conseil municipal sont particulièrement conviviales. Enfin, elle tient à remercier l'ensemble des employés communaux pour le travail effectué.

L'objet de cette réunion est d'établir un bilan de ce qui a déjà été fait et de ce qui va se faire d'ici la fin du mandat municipal. D'ores et déjà, Madame le Maire annonce que la Commune est en bonne santé financière, grâce à un faible endettement. Les conseils municipaux précédents ont aussi leur rôle dans la bonne santé financière actuelle. Ceci peut faciliter les futurs investissements.

Question : ne faudrait-il pas arranger la place du village puisque le béton est en train de se casser ?

Dans un premier temps, cela n'est pas possible puisqu'il faut attendre les résultats de la procédure dans l'affaire dite "l'affaire Seinturier". Par ailleurs, des projets d'aménagement de la rue centrale et de restauration des Halles sont en cours (avec réfection des réseaux et des trottoirs). Les subventions ont été déposées et sont en attente.

Question : quel est le résultat de la procédure de l'affaire Seinturier ?

L'appel est perdu. Et il a été décidé, en Conseil municipal, de ne pas poursuivre en Cassation, puisque le résultat était connu d'avance. A l'heure actuelle, les terrains sont entre les mains du liquidateur. Le Crédit agricole demeure prioritaire. Cette procédure est très compliquée. Mais il reste le procès avec le notaire qui n'a pas tenu son rôle de conseil.

Il existe, aujourd'hui, sur ces terrains, un projet de résidences de tourisme porté par un promoteur qui a pris des contacts avec la mairie.

Par ailleurs, la force du village d'Abriès est d'accueillir une population jeune et renouvelée. C'est pourquoi il est envisagé de libérer les gîtes Hannibal pour y créer un habitat permanent, car la Commune dispose peu de foncier. Le Plan local d'Urbanisme (qui remplacera le POS) est en cours d'élaboration. L'intérêt de ce document est d'être plus complet que le POS dans la mesure où il prend en compte le PPR (Plan de Prévention des Risques Naturels), les aspects paysagers, les réserves foncières. **Le PPR et le PLU sont**

consultables à la mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

A cause du PPR, la Commune est très limitée dans l'extension des zones constructibles. D'où l'intérêt de définir une politique de logement locatif pour aider les jeunes à s'installer. Deux projets sont à l'étude : la rénovation des gîtes Hannibal et la construction d'un HLM derrière le cimetière, en collaboration avec l'OPAC. Dans la mesure où nous sommes dans un Parc Naturel, l'opération projetée se veut être exemplaire au niveau de l'utilisation des matériaux bioclimatiques. Ce qui intéresse fortement l'OPAC puisque rien de tel n'a été fait dans les Hautes-Alpes avec cet organisme.

Dans ce même domaine d'économies d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables, il y a le projet d'énergie bois qui a pour but de valoriser les déchets de bois par le système de chauffage collectif. Ristolas est la commune la plus avancée dans ce domaine. Trois autres communes sont intéressées : Abriès, Molines et Arvieux. Des subventions importantes sont accordées pour ces travaux. Le projet d'Abriès pour créer un réseau de chaleur qui alimentera les bâtiments communaux et certains particuliers, est bien avancé. Désormais, ce projet relève de la compétence de la Communauté de Communes.

Question : quelle est la raison d'une compétence intercommunale ?

Cela permettra d'avoir un cabinet d'études commun, une maintenance commune et une plate-forme commune pour stocker et broyer les plaquettes des déchets des scieries et des entreprises du bois du Queyras. Cela relève du même esprit que pour l'assainissement qui est, aussi, de la compétence intercommunale.

On ne connaît pas toujours le rôle de la Communauté de Communes. En plus des compétences déjà citées, elle a en charge les deux agences postales d'Abriès et de Molines. Une convention a été signée avec la Poste qui participe au financement du personnel. L'activité de l'agence d'Abriès est en grande progression, grâce à l'effort de tous. Cela justifie les investissements réalisés par la Commune.

La Communauté de Communes est aussi à l'écoute du caractère social du Queyras. En fait, elle fait tout ce que les communes ne font plus. C'est ce qui la différencie du Parc Naturel du Queyras qui est au service des communes et de la Communauté de Communes avec un rôle d'animateur de projets.

Question : qu'en est-il de l'assainissement ?

Depuis le début de l'année 2005, l'assainissement et l'investissement dans les constructions de stations d'épuration sont une compétence intercommunale. Ici, il y aura une seule station d'épuration pour Abriès et Ristolas. Elle devrait être située aux Eaux Douces. Les réseaux devront être refaits par la Commune dans le village. Ces investissements ont un coût, ce qui explique qu'une taxe d'assainissement devra être payée par les habitants. La station d'épuration devrait être construite en 2007 (celle de Ceillac est pour 2005, et celle de Molines/St Véran en 2006). Des subventions sont obtenues. Pour le Roux, il n'y aura pas de station d'épuration, mais un décanteur/disperseur.

Question : avez-vous le projet de refaire le camping de Valpréveyre ?

Madame le Maire répond par l'affirmative en ajoutant toutefois qu'il sera différent de celui d'avant. L'argent de l'assurance placé en bons du Trésor sera utilisé à cela. Il sera probablement implanté sur la terrasse des Estachons. Mais il est nécessaire d'attendre l'approbation du PPR. Dans la mesure où la Commune ne dispose pas de la maîtrise foncière, une négociation sera ouverte avec l'AFP, puisque cette zone n'est plus utilisée à des fins agricoles. Penser l'aménagement du camping, c'est penser le développement global du hameau de Valpréveyre, mais aussi celui de la commune toute entière.

Des discussions sont ouvertes pour déterminer la nature du camping : avec des tentes, des tentes et caravanes, des camping-cars. De la même façon, où localiser des aires de stationnement pour les campings-cars ? Les mettre gratuites ou payantes ? Le projet actuel de borne de vidange située sur la digue du Bouchet dans le village d'Abriès sera utilisable dès la saison estivale prochaine.

En ce qui concerne le bâtiment du presbytère : le dossier de la réhabilitation de la bibliothèque est en cours avec avis d'appel d'offres lancé en octobre. L'atelier du 3^e niveau devrait être réalisé dans les années à venir.

Dans le bâtiment, une salle sera réservée pour toutes les associations, y compris pour les chasseurs. Dans les projets futurs, notamment celui de rénovation des gîtes Hannibal, les gîtes St Laurent pourraient être réservés à toutes les activités culturelles et sociales.

Question : qui finance la navette de ski ?

Elle est financée pour moitié par la Commune et pour moitié par Transmontagne. Le but, à terme, c'est qu'elle soit financée en totalité par Transmontagne.

Quelques éléments de compréhension de la nouvelle gestion de la station de ski : des négociations sont faites avec Transmontagne (le délégataire qui gère les remontées mécaniques) pour les forfaits, les résidences de tourisme, la navette, etc... Une station neuve a été donnée à Transmontagne puisque c'est le Syndicat Mixte (le Conseil général et les communes) qui ont fait les investissements, donc par le biais de nos impôts. La participation du Conseil général a été une aubaine pour la Commune qui ne finance que 10 % des investissements (mais ce ne sont pas de petites sommes pour autant). Le Conseil général est donc notre premier partenaire. Et Abriès, au sein du Syndicat Mixte, doit être solidaire des autres communes, qui, ensemble, n'ont que 10 % du pouvoir de décision. L'avantage de négocier avec un partenaire privé est l'amélioration de la lisibilité car il y a une meilleure professionnalisation.

Pour l'heure, les travaux sur les pistes et l'implantation des canons sont finis, la réserve collinaire et le local technique sont terminés. Le local a été dimensionné afin de pouvoir enneiger jusqu'au sommet de la Collette, si besoin était, sans être obligé de refaire les équipements.

Le tracé a été réalisé grâce au concours de Roger Miegege, de Dominique Allais et de Fabien Greco, et par l'entreprise Allamanno directement sur le terrain. Il a été fait du mieux possible en maintenant des murs de l'ancienne piste rouge et en classant la piste en piste officielle d'entraînement.

Pour Abriès, la nouvelle échéance est le remplacement du télésiège prévu pour 2006. Le choix définitif du télésiège est en cours de discussion. L'intérêt du débrayable est son utilisation par les piétons et les randonneurs à raquettes, mais également par les personnes à mobilité réduite.

Une réflexion est engagée pour l'enneigement de la Chaillole pour le ski de fond et des animations nocturnes.

Il ne faut pas oublier l'ensemble des coûts indirects qui sont survenus, notamment pour le milieu agricole : le manque à gagner pour les foins, les clôtures supplémentaires pour le groupement pastoral de Gilly pour que les bêtes

n'aillent pas sur la piste, etc. Même si la Commune a obtenu l'utilisation de l'eau de la réserve collinaire pour l'aspersion agricole, il ne faut oublier que les agriculteurs doivent travailler dans des conditions correctes.

Question : qui a pris l'initiative d'interdire les sentiers sur Ristolas ?

C'est l'autorité préfectorale qui a pris un arrêté pour la réserve de chasse sur les conseils techniques de l'ONCF et de la Société de chasse de Ristolas. Pour l'arrêté préfectoral de biotope autour des lacs Foréant, Egorgéou et Baricle, c'est le Parc qui est le technicien. D'où la confusion entre la répartition des compétences qui a suscité beaucoup d'incompréhension. Nous ne pouvons que regretter le manque de communication et de concertation entre tous.

A l'heure actuelle des réunions se sont formalisées entre les professionnels de la montagne du Queyras et la Mairie de Ristolas.

L'avenir de l'école est toujours sur la corde raide. Pour cette année, 46 enfants (d'Abriès et de Ristolas) sont inscrits, dont 4 viennent du centre de Val Pré Vert. Mais, en raison de la mobilité forte de la population, se pose le problème du maintien de la 3^e classe ; l'effectif est sur la pente descendante pour les années prochaines. Marie-Hélène Farouze, Directrice, remercie Madame le Maire pour tous les efforts qui ont été faits pour le maintien de cette 3^e classe.

La cantine scolaire, gérée par l'association CASC, est un gros succès. Elle peut fonctionner grâce aux subventions des deux communes d'Abriès et de Ristolas.

Etat des subventions accordées en 2005

Etat :

Atelier Maison du Costume..... 40 000 €

Europe :

Cabane pastorale du Bouchet ... 20 356 €

Région :

Colombariums 6 230 €

Atelier Maison du Costume..... 45 000 €

Calhaura (3^e tranche)..... 20 000 €

Cabane pastorale du Bouchet ... 12 214 €

Atelier de charcuterie 12 524 €

Département :

Colombarium..... 3 893 €

Navette scolaire 12 611 €
 Atelier de charcuterie 7 625 €
 Travaux Eau potable..... 40 902 €
 Assainissement loi sur l'eau 4 110 €
 Signalisation RD 947 7 704 €

Agence de l'eau :

Assainissement loi sur l'eau 6 850 €

Dossiers en attente :

- Avenant au contrat territorial de Parc
- * Etude de réhabilitation des Halles
- * Panneaux signalétiques des rues
- * Plan communal paysager

Aménagement de la rue centrale et de la place des Halles

Dossier complémentaire de la réhabilitation du Torrent de la Garcine

Land Rover et saleuse

Enfouissement des lignes / quartier de l'Adroit

Travaux d'aspersion

Murs de soutènement

ABRIÈS

Une rentrée complète

La rentrée scolaire a déjà trois semaines derrière elle. A Abrisès elle a enregistré deux changements importants. D'abord l'arrivée d'une nouvelle maîtresse avec Nathalie Bournas qui s'occupe des enfants du cycle 3, Emmanuelle Brunet ayant obtenu sa mutation à Gap. La directrice, Marie-Hélène Farouze, a récupéré la classe unique de maternelle, et Muriel Carré garde le cycle 2. Nathalie Bournas arrive d'Evau-les-bains, dans la Creuse après 16 ans d'exercice en tant qu'institutrice. En effet, il lui a fallu passer le concours de professeur des écoles pour obtenir sa mutation dans les Hautes-Alpes, mutation qu'elle demandait depuis 5 ans. C'est son amour de la montagne, de la randonnée, des raquettes et du ski de fond qui l'ont conduit à Abrisès, où elle passait déjà ses vacances. Le deuxième changement concerne le renouvellement de la navette du



A gauche, Joseph, l'un des chauffeurs, à droite Mme le Maire avec Nathalie Bournas.

Roux d'Abrisès. L'ancien véhicule commençait à accuser un âge certain, et son renouvellement s'imposait. Les petits écoliers du village du

La rue du Clot et le parking

Les travaux de réhabilitation de la Rue du Clot et de création du parking sont entièrement terminés. Profitons-en et n'hésitons surtout pas à les utiliser pleinement. Cela simplifiera grandement la circulation et le stationnement à l'intérieur du hameau.

**La bibliothèque bouge...
 (Elisabeth Bettex)**

On en parle depuis longtemps et le projet avance peu à peu ! Pour permettre le début des travaux, la bibliothèque déménage... dans la salle

du Conseil municipal (chouette, il y fera plus chaud) et c'est toujours au cœur du village.

Actuellement, la bibliothèque est ouverte le lundi et le vendredi. Les bénévoles souhaitent l'ouvrir 3 fois par semaine à partir des vacances de Noël : les lundis, vendredis et samedis de 17 h à 18 h 30. Pour cela, nous cherchons des bonnes volontés pour nous aider : rien de plus simple, il suffit d'avoir un peu de disponibilités, d'aimer les livres et d'avoir envie de partager ce bonheur des mots avec petits et grands.

Bientôt Noël : vous cherchez des idées de décoration, de cadeaux à fabriquer, de broderies, de menus... ? Toute une série de "Marie-Claire Idées" est à votre disposition pour votre permettre de vous renouveler : une mine de trésors à voir, à fabriquer pour tous.

Bienvenue à tous !

La restauration de la chapelle du Malrif

A l'initiative de l'Association Queyras Passion, le projet de restauration de la chapelle du Malrif avait été lancé en 2003, en liaison avec le Parc du Queyras. Ce projet a enfin été mené à son terme. Les travaux ont été terminés en septembre dernier.



La DRAC, la Région, le Département ont participé au financement de la restauration : 28 435.10 € pour un montant total HT de 54 464.40. Une aide supplémentaire a été apportée par la Fondation du Patrimoine à hauteur de 7 000 € et Queyras Passion pour 6 894 €.

Qu'est-ce que la Fondation du patrimoine ?

Créée en 1996, la Fondation du Patrimoine a pour mission de sauvegarder et de mettre en

valeur les bâtiments d'intérêt architectural, historique, environnemental ou symbolique appartenant au patrimoine local. Elle intervient au niveau des projets publics, mais aussi au niveau des projets d'intérêt particulier. Pour les particuliers, la Fondation leur permet d'obtenir une déduction fiscale sur tous les travaux extérieurs de bâtiments appartenant au patrimoine local : maisons d'habitations, granges, fermes, lavoirs.

Toutes les informations sont disponibles au secrétariat de la Mairie

Biens vacants et sans maître

Dans Abriès Info n°12, nous vous avons informés du lancement de la procédure de reprise des biens vacants et sans maître par la Commune. Un certain nombre d'entre vous nous ont apporté quelques éléments pour retrouver des propriétaires. Mais il reste encore des propriétaires inconnus.

Jusqu'au 31 janvier 2006, vous pouvez encore venir au secrétariat consulter la liste des personnes concernées et leurs propriétés et nous communiquer vos informations. La liste sera également consultable sur le site internet, dans la rubrique Actualités.

Après le 31 janvier 2006, la Commune lancera officiellement la procédure de reprise de ces biens qui seront alors incorporés dans son domaine.

Le dépôt des gravats

La décharge qui était située sur la route du Roux est désormais fermée puisque le trou est comblé. Le lieu a été donc réaménagé. Il est donc interdit d'y déposer quoi que ce soit. Sachons garder ce site propre. Surtout n'y déposez pas d'objets qui devraient être jetés à la déchetterie d'Aiguilles.

Pour l'heure, vous pourrez déposer, temporairement les gravats à Ristolas (à gauche de la route en arrivant au village, côté Abriès), ou à Aiguilles (au niveau de la zone artisanale). De notre côté, nous cherchons un nouvel emplacement approprié. Si l'un d'entre vous a une idée pour le futur emplacement, qu'il n'hésite pas à se manifester auprès de la Mairie. Toutes les idées sont les bienvenues.

La navette de l'Escarton

Nous vous rappelons qu'une navette est en service entre différents villages du Queyras : Ristolas, Abriès, Aiguilles, Château-Ville-Vieille, Arvieux et Molines. Elle vous permet ainsi de vous déplacer de l'un de ces villages à l'autre, tous les jours (sauf le samedi) du 18 décembre 2005 au 31 mars 2006. Les horaires sont affichés à l'Office du Tourisme et sur chacun des panneaux d'arrêt de la navette. Elle est gratuite pour les résidents permanents et les résidents secondaires. Il vous suffit de venir chercher votre carte d'hôte à l'Office du Tourisme.

Quelques Infos

Félicitations aux parents des deux charmantes fillettes Justine et Lila nées cette année !

Ils nous ont quittés :

Boyer Jean Pierre, Héritier Guillaume, Gérente Georgina née Feuillassier, Reynaud Marie Angélique née Donneaud, Blanc René, Audier Antoine, Clausse Monique née Borde.

Spectacle de clowns pour tous à la salle de l'Ogival à Ristolas

vendredi 23 décembre à 15 h

Il sera suivi d'un goûter et de friandises offerts par les municipalités d'Abriès, Aiguilles et Ristolas.

Le film « gris blanc », réalisé par Karim Dridi dans le Queyras en janvier 2005 sera diffusé sur ARTE le **vendredi 16 décembre à 20 h 40.**

Gâteau des Rois

Les Aînés et les plus jeunes sont invités à venir tirer les Rois :

dimanche 8 janvier 2006 à 16 h
à la salle des fêtes

Mairie d'Abriès – 05460 ABRIES
Responsable de la publication : J. Ocana, Maire
Imprimé par nos soins